

Séance du vendredi 02 juin 2023

Date de la convocation: 26/05/2023

Membres en  
exercice : 15

Présents : 14

Votants: 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

*L'an deux mille vingt-trois et le deux juin l'assemblée  
régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de  
Olivier MAGUET,*

**Présents :** Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,  
Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER,  
Emilie KONNERT, Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY,  
Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés :**

**Excusés :**

**Absents:** Barbara LOUCHART

**TRAVAUX DE VOIRIE EN MAITRISE D'OUVRAGE DÉLÉGUÉE A LA CCAVM -  
(D 2023 157)**

Le Maire présente au Conseil municipal la proposition de la CCAVM pour réaliser les travaux d'entretien de la voirie de l'école dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée du fonds de concours voirie de la CCAVM et soumet les deux propositions techniques au Conseil municipal.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,

ACCEPTÉ la proposition de travaux d'entretien de la voirie communale conduisant à l'école primaire sur la portion allant de la rue Pierre et Annie Hervé au parking de l'école pour un montant de 19 926 euros HT avec une solution bicouche dans le cadre de la maîtrise d'ouvrage déléguée à la CCAVM pour le fonds de concours voirie de la CCAVM,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER



Le Maire  
Olivier MAGUET